

Agrandissement et amélioration des espaces d'accueil oenotouristique au domaine R de la Grange



© Domaine R de la Grange—Le Landreau

Le projet

Le domaine Raphaël Luneau, R de la Grange, situé au Landreau dispose à proximité immédiate de ses vignes, d'un vaste caveau, constitué de trois salles : un 'petit caveau' (37m²), un 'grand caveau' (99m²) et une salle de dégustation (25m²).

Impliqué dans les réseaux oenotouristiques (caves touristiques Val de Loire, réseau « vignobles et découvertes », partenaire de l'office de tourisme du vignoble de Nantes), le domaine accueille déjà des clientèles oenotouristiques, en particulier des groupes et des clientèles étrangères, en partenariat avec des prestataires tels que Nantes Wine Tour.

Le domaine souhaite développer ses activités oenotouristiques. Cependant, les espaces et équipements actuels ne sont pas adaptés à la montée en puissance de l'accueil oenotouristique, des points de vue quantitatif et qualitatif.

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet en matière de développement de l'offre oenotouristique sur le territoire
- Contribution du projet à la capacité du territoire d'accueillir des clientèles oenotouristiques internationales et / ou en grands groupes

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement de l'agritourisme

- **Maître d'ouvrage** : EARL Rémy et Raphaël LUNEAU, Domaine R de la Grange
- **Calendrier** : décembre 2016 - septembre 2017
- **Localisation** : Le Landreau
- **Coût éligible** : 105 726,20 €
- **Subvention FEADER** : 16 405 €
- **Autre financement** : Région Pays de la Loire

Avec l'appui d'un architecte, le domaine a ainsi élaboré un projet de travaux pour :

- ♦ **Reconfigurer les espaces d'accueil** actuels et les circulations,
- ♦ **Aménager les espaces** ainsi reconfigurés : création ou agrandissement d'ouvertures, équipement d'une cuisine professionnelle, aménagement de sanitaires accessibles, installation de chauffage,
- ♦ **Réaliser des aménagements extérieurs.**

Au-delà de la réglementation applicable en matière d'accessibilité, le domaine envisage de demander la labellisation « tourisme et handicap ».

Avec ce nouvel équipement, le domaine entend poursuivre le développement de ses activités d'accueil oenotouristique (visites dégustations intégrant des accords mets et vins, accueil de séminaires...) **pour en faire un créneau d'activités à part entière, notamment à destination des groupes et des clientèles étrangères**, puisqu'un accueil bilingue est proposé par le gérant.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

